



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

terrorisme

Question au Gouvernement n° 208

Texte de la question

NOUVELLES MENACES TERRORISTES

M. le président. La parole est à M. Jacques Kossowski, pour le groupe de l'Union pour la majorité présidentielle.

M. Jacques Kossowski. Ma question s'adresse au ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales.

Très récemment, le réseau Al Qaïda de Ben Laden a lancé de nouvelles menaces terroristes, en particulier à l'adresse des pays occidentaux. D'après certains spécialistes du terrorisme, la liberté de circulation et la proximité avec le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord font de l'Europe un carrefour stratégique pour ce réseau activiste islamiste.

Dans ce contexte, la France doit, bien évidemment, faire preuve de vigilance, sans pour autant sombrer dans la psychose, dans une démesure susceptible de faire le jeu de nos adversaires.

Monsieur le ministre, je connais bien et j'apprécie votre détermination. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle et du groupe Union pour la démocratie française. - « Bravo ! » et rires sur les bancs du groupe socialiste*) à restaurer la sécurité intérieure.

La lutte contre le terrorisme fait partie intégrante de cet objectif.

M. Michel Delebarre. Avec des grillages ?

M. Jacques Kossowski. D'ailleurs, je tiens à féliciter vos services ainsi que vous-même (*« Ah ! » sur les bancs du groupe socialiste.*) pour l'intervention qui a permis, le week-end dernier, d'interpeller cinq islamistes soupçonnés d'être en relation avec une filière terroriste.

Aussi, à la veille des fêtes de Noël, je souhaiterais que vous puissiez rassurer nos compatriotes en leur rappelant que des mesures adaptées à la situation, tant en matière de protection, de renseignement que de lutte anti-terroriste, ont bien été prises par le Gouvernement (*« Allô ! allô ! » sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.*)

Les sites sensibles, tels que les lieux touristiques, les infrastructures de transport, les grands centres commerciaux et industriels, ou encore les lieux de culte vont-ils faire l'objet dans les prochains jours d'une protection accrue ? (*« Allô ! allô ! » sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.*)

M. le président. Monsieur Kossowski, posez votre question !

M. Jacques Kossowski. Par ailleurs, jeudi dernier, vous avez annoncé aux préfets, réunis au ministère de l'intérieur, votre souhait d'engager rapidement une refonte du plan Vigipirate, afin de l'adapter aux nouvelles formes de menaces. Qu'en est-il exactement ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la*

majorité présidentielle. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales.

M. Nicolas Sarkozy, ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales. Monsieur le député, s'il est un sujet qui ne prête pas à la polémique c'est bien celui-ci. L'action des services de police et de renseignement doit être saluée sur tous les bancs de cette assemblée car, naturellement, cette action n'appartient à personne. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle et du groupe Union pour la démocratie française.)*

Au cours de la dernière semaine, il a été procédé à dix-neuf arrestations. Le 22 novembre, un certain Redouane Daoud et quatre de ses complices ont été arrêtés. Redouane Daoud était porteur d'un certain nombre de documents, dont la photo d'identité d'un individu inculpé dans l'affaire de l'assassinat du commandant Massoud. Et il était en train de reconstituer un réseau terroriste. Il était recherché par nos amis hollandais, puisqu'il s'était évadé d'une prison de Rotterdam. C'est donc un succès pour la police française qui doit être retenu comme tel. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle et du groupe Union pour la démocratie française.)*

Le 25 novembre, ce fut le tour de Slimane Khalfaoui et de cinq membres de son entourage. La DST les soupçonne d'être en liaison avec le groupe dit de Francfort, qui préparait l'attentat de Strasbourg. Il avait heureusement fait l'objet d'une arrestation avant de pouvoir le commettre. Et, surtout, on soupçonne Slimane Khalfaoui d'être en relation avec le dénommé Rezzam, qui avait été arrêté en 1999, à la frontière canado-américaine, alors qu'il s'apprêtait à commettre un attentat à l'aéroport de Los Angeles.

Enfin, le 26 novembre, huit nouvelles personnes ont été interpellées, car elles sont susceptibles d'avoir apporté de l'aide à Richard Reid, terroriste actuellement détenu aux Etats-Unis.

Mesdames, messieurs les députés, ces nouvelles sont à la fois très encourageantes, parce qu'elles montrent la vigilance des services de police, et naturellement inquiétantes, car elles prouvent qu'il y a sur le territoire national un certain nombre de cellules, dont le moins qu'on puisse dire c'est qu'elles sont liées à des ramifications internationales du mouvement terroriste.

Quelles conclusions en tirons-nous ? D'abord, qu'il faut faire preuve d'une extrême vigilance, renforcée encore à l'approche des fêtes de Noël, et pas seulement dans les grandes villes. De plus, la représentation nationale sera attentive à ce qu'il n'y ait aucun amalgame avec la communauté musulmane de France, qui n'a rien à voir avec les agissements d'individus gravement irresponsables. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle et du groupe Union pour la démocratie française.)* Nous devons tous nous retrouver pour adresser un message de soutien aux forces de l'ordre et aux services de renseignements. *(Vifs applaudissements sur les mêmes bancs.)*

Données clés

Auteur : [M. Jacques Kossowski](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 208

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 novembre 2002

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 28 novembre 2002